

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

Sefne-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

6 Mai — Le transatlantique français *Lafayette*, allant à la Vera-Cruz, est capturé par l'*Annapolis*, de la flotte américaine, au moment où ce navire allait entrer dans le port de la Havane. Conduit à Key-West, le paquebot est mis à l'ancre sous bonne garde, mais il est bientôt rendu à la liberté, et peut continuer paisiblement son voyage.

— Des manifestations très menaçantes se produisent en Italie, par suite de l'augmentation du prix du pain.

7 Mai — Des secousses de tremblement de terre se font ressentir dans les régions de Besançon, Bourg et Lons-le-Saulnier, se dirigeant du nord vers le sud. Ces oscillations sont suivies d'une pluie diluvienne qui se prolonge pendant un quart d'heure, environ, sans causer d'autres accidents qu'un froid très vil.

— Un cyclone d'une violence extrême ravage les environs de Rodez (Aveyron), déracinant les arbres forestiers et détruisant les récoltes sur une longueur considérable du territoire.

8 Mai. — Les élections générales pour la Chambre des députés donnent les résultats suivants :

Républicains élus.....	175
Radicaux.....	84
Radicaux socialistes.....	31
Socialistes.....	25

Ralliés.....	45
Réactionnaires.....	34
Ballottages.....	178

9 Mai. — Un très grave accident de chemin de fer se produit près de Chaumont (Aube), où deux trains se rencontrent sous le tunnel de la Pommeraie. On compte trois morts et neuf blessés.

— Un double assassinat est commis boulevard Poissonnière, par un jeune homme de dix-huit ans, qui accomplit son forfait avec une audace et une férocité inouïes. L'assassin parvient à se soustraire aux recherches de la police.

10 Mai. — De nouvelles émeutes très graves se produisent à Milan, à Messine, à Naples, à Luino, à Lugano et sur divers autres points du territoire italien. L'état de siège est proclamé dans diverses provinces.

11 Mai. — La voiture publique faisant le service de Fiers à St-Cornier, (Orne), ayant un chargement exagéré de voyageurs, est renversée dans la descente très rapide de St-Paul et est ainsi traînée sur un long parcours avec une vitesse vertigineuse. Dix des voyageurs sont blessés dans cette terrible chute.

12 Mai. — Arrestation d'Albert Martin, l'assassin du dentiste du boulevard Poissonnière.

— Un double tentative de débarquement est faite par les Américains sur la côte cubaine, mais cette double attaque

est repoussée victorieusement par les forces espagnoles qui font subir de sérieuses pertes aux Américains devant Cardenas.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

La Société d'Horticulture du canton de Dammartin se réunira aujourd'hui dimanche, à 2 heures, salle de l'Hôtel-de-Ville.

On y traitera diverses questions ayant rapport au concours horticole de Juilly.

— Un certain nombre de demandes de renseignements et d'adhésions sont déjà parvenues au secrétaire général du concours de pompes du 26 Juin prochain, qui promet d'être très brillant.

D'autre part, la souscription ouverte en vue d'augmenter sensiblement le nombre et l'importance des récompenses, permet d'espérer que des primes en espèces pourront être accordées aux principaux lauréats de ce concours.

### SAINT-MARD

Un tronc de l'église de Saint-Mard a été fracturé et dévalisé dans la journée du 4 mai.

M. le curé estime la perte occasionnée par ce larcin à 40 francs environ.

— Aujourd'hui dimanche sera célébrée la fête patronale de la Société de Secours mutuels de Saint-Mard.

Le soir, un grand banquet suivi de bal, réunira les mutualistes à l'hôtel du Cheval Blanc.

### LONGPERRIER

Un vol a été commis dimanche dernier, vers midi, dans l'établissement de Mme Veuve Lebœuf, marchande de vins et débitante de tabac à Longperrier.

Un individu demeuré inconnu a enlevé dans le tiroir du comptoir une som-

me évaluée à une vingtaine de francs environ.

C'est pendant que Mme Lebœuf était sortie dans sa cour que le vol a été commis.

La police a ouvert une enquête.

### JUILLY

Le 69<sup>e</sup> banquet des anciens élèves de Juilly aura lieu au Collège, aujourd'hui dimanche, 15 mai, à midi, sous la présidence de M. le Général Descharmés Commandeur de la Légion d'honneur.

Départ de Paris (Gare du Nord) : train spécial, à 9 h. du matin.

### ERMENONVILLE

M. Gagneux vient d'être nommé sous-lieutenant de la subdivision des sapeurs-pompiers d'Ermenonville, en remplacement de M. Cauchois, décédé.

### LAGNY-LE-SEC

Deux sujets belges, manouvriers à Lagny-le-Sec, se sont emparés d'effets d'habillement évalués à 33 francs, appartenant aux époux Levasseur, et ont pris la fuite.

### MITRY-MORY

Deux bouviers de la ferme de M. Michon : les sieurs Plat et Bérard, ont eu récemment de vifs démêlés qui se sont terminés par des coups d'aiguillon reçus par Plat, qui n'a pas eu le temps de riposter.

Traduits devant le tribunal correctionnel de Meaux, Plat a été acquitté, mais son brutal adversaire a été gratifié de 46 fr. d'amende.

### TRIBUNAL de SIMPLE POLICE de Dammartin

Audience du 7 Avril 1898

Mérault Adrien, Saint-Mard; Scandale Acquitté.

Domainjour Jules, et Bourot à Ville-neuve; Injures: Acquittés.

Leduc Honoré, de Longperrier, Pou-

part Alphonse, de Vanjours et Bandoin Paul, de Moussy-le-Vieux sont condamnés à 4 fr. d'amende pour contravention à la police du Roulage.

Mérault Adrien, de Saint-Mard, Insultes et menaces; Acquitté.

Fouk Jean-Baptiste, à Gesvres, Ivresse, 3 fr. d'amende.

Dulrannoit Aurélie, femme Creton, du Mesnil-Amelot; Tapage injurieux, 2 fr. d'amende.

### SIMPLE POLICE avec PARTIE CIVILE.

Dulrannoit Aurélie femme Creton, au Mesnil-Amelot. Insultes, 2 fr. d'amende et 5 fr. de dommages et intérêts.

Apolline Carré de Saint-Pathus, 3 fr. d'amende et 5 fr. de dommages et intérêts.

## ELECTIONS LEGISLATIVES

du 8 Mai 1898,

### Résultats

#### 1<sup>re</sup> Circonscription de MEAUX

Inscrits . . . . . 15.178

Volants . . . . . 13.079

MM. MENIER, rép. prog. . . . . 5.857 voix

DERVELOY, rad. soc. . . . . 5.603

DEMARS, rép. rad. . . . . 1.496

#### CANTON de DAMMARTIN

Inscrits . . . . . 2.740

Volants . . . . . 2.365

MM. Menier . . . . . 1.214 voix

Derveloy . . . . . 960

Demars . . . . . 173

#### CANTON de CLAYE

Inscrits . . . . . 3.180

Volants . . . . . 2.753

MM. Menier . . . . . 895 voix

Derveloy . . . . . 1.724

Demars . . . . . 124

#### CANTON de LAGNY

Inscrits . . . . . 6.310

Volants . . . . . 5.341

MM. Menier . . . . . 2.580 voix

Derveloy . . . . . 1.822

Demars . . . . . 880

#### CANTON de CRÉCY

Inscrits . . . . . 3.048

Volants . . . . . 2.615

MM. Menier . . . . . 1.168 voix

Derveloy . . . . . 1.097

Demars . . . . . 319

## BALLOTAGE

#### 2<sup>e</sup> Circonscription de Meaux

Inscrits . . . . . 12.382

Volants . . . . . 9.945

MM. CHAUVIN rép. rad. soc. 4.298 voix

DROZ répub. prog. . . . . 4.238

NICOLAS, répub. rad. . . . . 960

FISTON, dém. soc. . . . . 235

BLANCHARD, dém. ind. . . . . 76

#### CANTON de MEAUX

Inscrits . . . . . 5.112

Volants . . . . . 4.169

MM. Chauvin . . . . . 1.754 voix

Droz . . . . . 1.891

Nicolas . . . . . 299

Fiston . . . . . 111

Blanchart . . . . . 45

#### CANTON de LA FERTÉ-s/-JOUARRE.

Inscrits . . . . . 4.153

Volants . . . . . 3.281

MM. Chauvin . . . . . 1.445 voix

Droz . . . . . 1.515

Nicolas . . . . . 209

Fiston . . . . . 51

Blanchart . . . . . 20

#### CANTON de LIZY

Inscrits . . . . . 3.117

Volants . . . . . 2.495

MM. Chauvin . . . . . 1.099 voix

Droz . . . . . 832

Nicolas . . . . . 452

Fiston . . . . . 73

**BALLOTAGE****1<sup>re</sup> Circonscription de SENLIS**

Inscrits . . . . . 12.804

Votants . . . . . 10.659

MM. CHOPINET, rad. 5.241 voix. Élu

DUPUIS, rép. . . . . 4.479

SEITZ, indép. . . . . 673

**Canton de NANTEUIL**

Inscrits . . . . . 2.311

Votants . . . . . 1.918

MM. Chopinet. . . . . 973 voix.

Dupuis . . . . . 795

Seitz . . . . . 85

**Canton de BETZ**

Inscrits . . . . . 2.362

Votants . . . . . 1.910

MM. Chopinet. . . . . 1.147 voix.

Dupuis . . . . . 666

Seitz . . . . . 49

**Canton de CRÉPY**

Inscrits . . . . . 4.548

Votants . . . . . 3.902

MM. Chopinet. . . . . 2.309 voix.

Dupuis . . . . . 1.475

Seitz . . . . . 34

**Canton de SENLIS**

Inscrits . . . . . 3.583

Votants . . . . . 2.929

MM. Chopinet. . . . . 812 voix.

Dupuis . . . . . 1.544

Seitz . . . . . 505

On voit, d'après le tableau qui précède, que dimanche dernier, nos compatriotes du canton de Dammartin, fidèles aux principes de modération et de bon sens qui les distinguent, se sont prononcés, à une imposante majorité, en faveur de la candidature franche-

ment républicaine et libérale de M. Gaston Menier, dont les idées progressistes sont comme on sait, en parfaite concordance avec les vues du gouvernement, qu'il se montre fermement disposé à seconder de son expérience, dans la voie des nombreuses et utiles réformes d'économie sociale actuellement à l'étude, et qui ne peuvent aboutir utilement qu'avec le concours assidu des esprits pondérés et clairvoyants, malheureusement en trop petit nombre dans les précédentes législatures.

Sans nous montrer systématiquement hostile aux réformes préconisées par M. Derveloy et les partisans de la politique radicale, qui, nous aimons à le croire, ont véritablement en vue le perfectionnement de notre système économique et l'amélioration du sort des travailleurs, nous ne pouvons que constater la stérilité de leurs tentatives et condamner le système vicieux à l'aide duquel ils espèrent atteindre le but qu'ils poursuivent et qui ne tend rien moins qu'au renversement, tout au moins à un ébranlement profond de nos institutions actuelles.

Tout à la fois plus pratique et plus réalisable, le programme proposé par M. Gaston Menier, loin de porter atteinte aux libertés acquises, marquerait un acheminement constant vers de nouvelles améliorations vainement attendues jusqu'ici, et par une répartition mieux entendue des ressources budgétaires, il deviendrait possible d'opérer des dégrèvements aussi utiles à la classe ouvrière qu'aux petits propriétaires ruraux.

C'est ce que les 5.837 électeurs de M. Menier ont compris, et c'est aussi pourquoi à leurs voix, nous comptons voir s'unir le 22 Mai les 1.496 suffrages accordés au docteur Demars, dont

le programme est, en quelque sorte la copie de celui de M. Gaston Menier.

Comment! nous dira-t-on, pourrait-il en être ainsi, lorsque M. Demars a déclaré publiquement qu'il ne se désisterait pas en faveur de M. Gaston Menier?

Nous répondrons à cela par les paroles mêmes de M. le docteur Demars qui, dans un manifeste répandu à profusion ces jours derniers, dans toute l'étendue de la circonscription, disait, s'adressant aux électeurs :

« Le citoyen Derveloy vous abuse.

« En aucun cas il ne doit compter sur notre concours.

« Il promet aux ouvriers une retraite immédiate.

« Pour quatre millions de travailleurs âgés de 60 ans, une pension, s'élevant seulement à quatre cents francs, grèverait le budget de la somme énorme de un milliard six cents millions.

« Où les trouver?

« Les demander à l'impôt, sous quelle forme que ce soit, est impossible.

« Le citoyen Derveloy n'ignore pas qu'il conduirait ainsi la France à la faillite.

« Il ment donc au suffrage universel. »

Il n'y a pas ici d'hésitation possible, et si, comme tout semble l'indiquer, les électeurs comprennent l'intérêt patriotique qu'il y a de mettre en lumière et de vulgariser, au sein de notre Assemblée nationale, les théories d'économie sociale que le grand manufacturier de Noisiel a si heureusement mises en pratique dans son vaste établissement, au profit de ses dix sept cents ouvriers et ouvrières, tous voteront, le 22 Mai, pour M. Gaston Menier.

M. Gaston Menier, a fait publier à la suite du scrutin de dimanche le manifeste qui suit :

Mes chers Concitoyens

Je veux sans tarder, dès ce matin, vous exprimer mes sentiments très sincères et très chaleureux pour le témoignage de sympathie, d'estime et de confiance que vous m'avez accordé en me donnant les 5837 suffrages qui me placent au premier rang.

Cette majorité est d'autant plus significative que la campagne électorale a été extrêmement vive et ardente.

Merci à vous tous qui, par vos votes, avez tenu à affirmer, comme l'a fait d'une façon si unanime la population laborieuse de la région de Noisiel, la foi que vous avez dans mes opinions républicaines et dans ma sollicitude pour les travailleurs.

Comme elle, vous avez fait justice des odieuses calomnies et des outrages dont on m'a abreuvé, et vous avez montré que vous préférerez toujours les actes aux paroles.

Votre attente ne sera pas trompée.

Mon passé vous est un sûr garant de l'avenir.

Le 22 Mai, vous confirmerez cette première victoire et, avec le concours de tous les bons citoyens, vous ferez triompher définitivement dans notre beau pays de la Brie la politique de progrès et de réformes démocratiques.

Mes chers Concitoyens,

Vous pouvez compter sur moi pour travailler avec vous à la grandeur et à la prospérité de la République.

Vive la République !

**Gaston Menier**

Manufacturier à Noisiel

Maire de Bussy-saint-Martin,

Conseiller général de Lagny,

Candidat Républicain Progressiste

## Aux braves gens!

Malgré l'odieuse campagne de calomnies menée contre M. Menier, son nom est sorti premier de l'urne électorale. Les adversaires complaient sur une éclatante victoire: ils ont trouvé presque une défaite.

Je ne parlerai pas du docteur Demars. L'honorable praticien peut comprendre aujourd'hui dans quelle erreur l'avaient induit ses amis, et son échec dans le canton de Lagny où il espérait arriver premier, a dû lui désillir les yeux. Il ne lui reste qu'un moyen digne d'effacer le souvenir du rôle douteux qu'on lui a prêté, à tort sans doute: C'est d'abandonner loyalement, sans arrière pensée, une lutte où il n'a aucune chance de réussir. A ses électeurs je dirai: Vous êtes de braves gens qui ne vouliez pas du programme socialiste et révolutionnaire de M. Derveloy; vous savez maintenant où vous devez aller.

D'ailleurs, que ces électeurs veuillent bien se reporter aux violentes manifestations des Derveloïstes, avant et après le scrutin de Dimanche dernier, et ils n'hésiteront pas à venir comme un seul homme à la république des honnêtes gens dont M. Menier est le porte-drapeau.

Quant à ceux que la calomnie et le mensonge ont égarés, que la violence ou la raillerie ont intimidés, je leur dirai seulement ceci: Au prochain et définitif scrutin, pensez à vous, à votre pays, avant de penser à la personnalité du candidat que vous voulez élire. Ce n'est pas pour l'homme que vous devez voter, mais bien pour ce qu'il peut faire dans votre intérêt et dans l'intérêt général. Allez, sans hésiter à celui dont l'influence est la plus in-

discutable. Qu'importe que cette influence lui vienne de sa fortune, de sa notoriété industrielle et commerciale, ou de ses puissantes relations! L'essentiel est qu'il la mette toute entière à notre service.

M. Derveloy peut être animé des meilleures intentions, mais il ne peut rien pour nous. L'expérience des quatre années qui viennent de s'écouler ne l'a que trop démontré.

M. Menier, comme conseiller général, comme homme d'affaire, comme compétence dans toutes les questions qui intéressent notre circonscription, a déjà amplement fait voir ce dont il est capable. Ce passé nous est une garantie de l'avenir. D'autre part, le vote unanime de ses employés de Noisiel est significatif et prouve qu'il est l'ami des ouvriers.

L'hésitation n'est plus permise.

Oublions donc les polémiques passées. Dédaignons ces vilaines choses qu'on appelle la calomnie, la raillerie, l'appel à la violence et à la haine. Ce sont là des procédés indignes de vrais républicains et de bons français. Laissons de côté nos petites querelles de clocher, nos mesquines questions de personnes, nos sympathies même et nos antipathies. Unissons-nous pour le bien du pays, pour le nôtre, pour résister surtout à la politique révolutionnaire qui nous mènerait aux pires aventures et dont nous serions en fin de compte les victimes.

Un seul nom doit réunir les suffrages de tous les honnêtes gens: c'est celui de M. Menier.

F. Brazillier

### BALLOTTAGE

Il résulte du scrutin de Dimanche que si quelques adversaires du chemin

de fer de Dammartin ont réuni leurs suffrages à ceux des partisans de la politique radicale, la grosse majorité des votants: 298 contre 85 ont tenu à manifester hautement leur attachement à la politique prévoyante et sage que représente M. Gaston Menier.

Ces mêmes électeurs ont voulu aussi donner au candidat progressiste une preuve de confiance et de sympathie, pour les marques d'intérêt qu'il a déjà témoignées à leur égard et qui ne feront que s'affirmer d'une façon plus complète le jour où il sera légalement devenu leur mandataire.

La commune de Saint-Mard qui a tant d'intérêt à voir réaliser le projet de chemin de fer de Dammartin-gare à Dammartin-ville, s'est montrée, sous ce rapport, étrangement insouciant, peut-être même inconsciente des bienfaits dont elle bénéficierait sûrement par l'établissement de la ligne projetée.

Heureusement pour elle, tout n'est pas perdu, et si la loi accorde aux condamnés trois jours pour maudire leurs juges, les électeurs de Saint-Mard en ont huit encore, pour faire un retour sur eux-mêmes et examiner d'une façon plus attentive la voie qu'il leur convient véritablement de suivre.

Juilly, qui attend avec une légitime impatience le moment d'emboîter le pas à Dammartin, pour poursuivre, à son profit, le tronçon de ligne de Dammartin à Meaux, semble, d'après l'orientation de son vote, avoir complètement perdu de vue cet important objectif.

De ce côté, encore, rien n'est compromis et il est probable que les braves Juliaciens, mieux instruits et mieux préparés, ouvriront les yeux au moment psychologique.

A Longperrier, cette commune modèle du canton, on pourrait même dire du département, où chacun n'a d'autre préoccupation que son travail journalier et d'autre souci que celui de ses propres affaires, dont la prospérité a pour base la stabilité gouvernementale et l'absence de toute vicissitude politique, on s'est montré quelque peu frondeur et, sans être autrement inquiétant pour le scrutin définitif, ce résultat a causé un certain étonnement à tous ceux qui considéraient, avec raison, la population de Longperrier comme incorruptible et inébranlable dans ses principes de paix et de travail.

Que la modeste commune de Gesvres-le-Chapitre qui, sur 19 votants, a donné dimanche dernier, 19 voix à M. Gaston Menier, serve d'exemple aux électeurs de Montgé, de Saint-Soupplets, du Plessis-l'Évêque, de Cuisy, du Mesnil-Amelot et de Moussey-le-Vieux, qui se sont montrés un peu trop avarés de leurs suffrages à l'égard du candidat progressiste, et le canton de Dammartin pourra être assuré de trouver dans la personne de M. Gaston Menier un ferme et zélé défenseur de ses intérêts et de ses droits.

### Les Candidats phénomènes.

Parmi les citoyens français ayant fait régulièrement leur déclaration de candidature, on relève 17 bossus, 3 manchots, 94 claudicants, 1 cul-de-jatte, 12 bègues, 6 sourds, 2 aveugles, 3 paralytiques.

Le nombre de crétins n'a pu être exactement déterminé, mais d'après certains, il serait considérable.

Il y a un candidat nain dans la Dordogne et un géant dans le Nord.

## BUREAU DE PLACEMENT

POUR LES DEUX SEXES  
et pour tous métiers

S'adresser à M BONNIN, 126 Grande-Rue.

A ADJ<sup>re</sup> sur 1 ench. Ch. des Not. de Paris, le 7 Juin 1898  
DOMAINE de la TOUR MOROUARD, à BEAU-  
CHERRY, (S. et M.) 10 kilom. de Provins.  
Contenance, 153 hectares. CHATEAU et BOIS non loués.  
FERME louée jusqu'en 1913, 11,568 fr. net. Mise à prix  
250.000 F. S'adr. à M<sup>e</sup> DELORME, not., rue Auler, 11.

## Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

Articles de Piété

Pour Premières Communions

PAROISSIENS, CHAPELETS, IMAGERIE.

Impression spéciale de Souvenirs  
Chromolithographie et Photographie

Dammartin et ses Environs  
Histoire - Biographie - Archéologie

La Livraison de 8 pages . . . 0 fr. 20  
*Vient de Paraître*

1<sup>re</sup> Livraison. — Les environs de Dam-  
martin à l'époque préhistorique.  
2<sup>e</sup> Livraison. —

Notice topographique et géologique  
sur les environs de Dammartin.

Livraisons 3 et 4. — Le Château de  
Dammartin.

5<sup>e</sup> Livraison. —  
Notice historique sur Forfry.  
Livraisons 6 et 7. — Excursion à  
Juilly et à Nantouillet.

## NOUVEAU FESTONNEUR

A ENCRAGE AUTOMATIQUE

Modèle N° 1 contenant  
l'appareil muni d'un feston

Prix : 0 fr. 60

Modèle N° 2 contenant  
dans un coffret verni, ferrure à ressort  
l'appareil muni d'un feston et un flac d'encre

Prix : 1 fr. 10

Modèle N° 3 contenant  
l'appareil muni d'un feston, 4 festons de re-  
change et un flacon d'encre

Prix : 1 fr. 90

Rouleaux festonneurs de rechange : 0 fr. 25

Roulettes pour lever les patrons :

Monture spéciale : 0 fr. 75

Cartes cyclistes

des Environs de Paris

éditées par la Maison TARIDE

50/0 remis au compt. s' les prix marqués

Chantier-Docks de la Gare de  
DAMMARTIN-JUILLY  
**L. DESCHAMPS**  
en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100<sup>ks</sup>

Grosse Gailleterie française 1/2 gras  
sans fumée 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 3.50  
Grosse Houille Charleroi, 1/2 gras  
sans fumée, 1<sup>re</sup> qualité (tous gros

morceaux sans aucune fine). . . . . 3.80

Gailletin de même qualité . . . . . 4 »

Têtes de moineaux lavées, 1<sup>re</sup> qualité. 3.70

Boulets ovoïdes p<sup>r</sup> chassage économ. 3 »

Anthracite anglais, 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 5.50

Charbon de forge (noisettes). . . . . 2.80

Coke de gaz n° 0 . . . . 1 hectolitre . 1.60

Charbon industriel et Briquettes,  
depuis 21 fr. 50 les 1000 kilos en gare.

CADEAU-PRIME Tout achat de  
0,30 kil. au chan-  
tier donne droit à un joli dessous-de-plat à  
pied en métal, émaille, vert-clair, décoratif  
et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Meulière,

Gravier et Mignonnette pour jardins

Briques blanches, rouges et réfractaires.

Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et Tuyaux en grès.

Tuiles, Poteries, Chaperons de murs

Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul

Fers pour solives (grandes longueurs).  
Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux

Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet

Pelles acier fondu, bout trempé. . . . 1.40

Bêches, Louchets, 1<sup>re</sup> qual. garant. 4 »

Fourches à cailloux, 9 dents . . . . . 7.50

Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. . . . . 3.80

1<sup>m</sup>65 1<sup>m</sup>80 2<sup>m</sup>10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.0 1.75

— — 3 dents 1.90 2 » 2.20

Rateaux, Poulies de puits. Boulons

Scaux solides, tôle galvanisée . . . 1.60

Scaux d'écurie, — — . . . . . 3.20

Arrosoirs, Lessiveuses.

Tuyaux, Gueules-de-loup.

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées. Moulures

lanches de Lorraine, 2<sup>e</sup> choix, la p. 2.10

Vente en détail aux prix du gros

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin